

BULLETIN

SNUipp 61 (FSU)

RETRAITE.E.S

SNUipp 61 (FSU)
Espace associatif
La Pyramide
2, av de Basingstoke
61000 Alençon

Courriel:
snu61@snuipp.fr

Site départemental:
<http://61.snuipp.fr>

CGT, FO, CFE-CGC, CFTC, FSU, Solidaires, LSR, UNRPA)

Mardi 24 novembre 2015

Appel à la mobilisation des retraité.e.s pour la défense de leur pouvoir d'achat

Après avoir déposé plus de 100 000 cartes pétitions auprès du Président de la République, les 9 organisations ont décidé de poursuivre et d'amplifier la mobilisation des retraité.e.s dans la défense de leur pouvoir d'achat.

Cette initiative de signatures de pétitions s'inscrivait dans la continuité des mobilisations unitaires menées depuis le 3 juin 2014.

Un argumentaire montrant la diminution du pouvoir d'achat des retraité.e.s sera un outil commun pour porter notre exigence d'une revalorisation urgente de l'ensemble des pensions. Le niveau de vie des personnes retraitées est également atteint par l'insuffisance de la prise en charge de l'aide à l'autonomie et le recul des services publics.

La baisse du niveau de vie des retraité.e.s n'est ni acceptable, ni inéluctable.

N.B: Lors de la manifestation du 1er octobre, les orgas signataires ont déposé plus de 500 lettres pétition à la préfecture de l'Orne

MARDI 24 NOVEMBRE

APPEL A LA MOBILISATION DES RETRAITE.E.S
POUR LA DEFENSE DE LEUR POUVOIR D'ACHAT

Les événements de ces derniers jours ont amené les organisations de retraité.e.s à l'initiative de la journée d'action à se rencontrer dans l'après-midi du 18 novembre. Elles ont adopté le texte que vous trouverez ci-contre. L'action est maintenue mais chaque département doit tenir compte du contexte, les préfets de plusieurs départements ayant interdit les manifestations. Les rencontres avec la presse, les élu.e.s, les responsables départementaux peuvent être maintenues avec une forme de mobilisation que vous jugerez la plus opportune. A Paris, la manifestation est reportée. Une conférence de presse se tiendra dans les locaux de FO. Une nouvelle rencontre des organisations unitaires interviendra dans les prochains jours pour construire l'action indispensable.

Dans l'Orne, une conférence de presse est prévue le 24 novembre avec une « AG » retraité.e.s dans les locaux de la CGT.

**Confirmation sur le site
départemental du SNUipp 61**

<http://61.snuipp.fr>



Alors qu'un projet de décret sur les obligations de service est à l'étude, le SNUipp-FSU revendique que les 108 heures soient à la libre disposition des enseignants, et la fin des APC.

L'engagement ministériel sur les protocoles de simplification n'est pas tenu. Le SNUipp-FSU invite donc directrices et directeurs d'écoles à engager leur propre simplification des tâches administratives.



Clip de prévention du harcèlement du ministère : hors sujet !

C'est de la plus mauvaise des manières que le ministère vient de lancer la campagne contre le harcèlement à l'école en mettant en ligne une vidéo caricaturale et méprisante pour les enseignants et pour les élèves victimes. La rue de Grenelle envisageait même de diffuser ce clip sur les chaînes de FranceTélévision le 5 novembre.

Ce sujet du harcèlement est pourtant grave et ne doit souffrir d'aucune approximation. Il ne peut être réduit à une enseignante, le nez collé au tableau, qui ne se soucierait pas des élèves et notamment de ceux victimes de gestes et de paroles humiliantes pendant la classe.

Or, le harcèlement est un phénomène bien plus complexe et pernicieux. Avant tout, il relève de comportements répétés mais peu visibles dans la cour de récréation, les toilettes, à la cantine ou aux abords des écoles... et qui peut ensuite parfois se prolon-

ger dans la classe. C'est en cela qu'il est difficilement décelable et c'est en cela que le sujet doit faire l'objet d'une campagne de sensibilisation sérieuse.

En l'occurrence, la vidéo du ministère manque totalement sa cible et de surcroît donne une image déplorable des enseignants, ce qui est inacceptable. Nous demandons que cette vidéo ne soit plus diffusée. Avec les fonds dégagés pour financer ce clip, le ministère aurait été bien mieux avisé de diffuser dans les écoles des ressources pédagogiques existantes (1) et les vidéos de qualité réalisées par les élèves eux-mêmes (2). Tout comme, il serait bien plus inspiré de mettre en œuvre sa promesse de formations des enseignants (3) qui est loin de s'être concrétisée dans tous les départements.

Il serait temps que l'école cesse d'être un instrument de communication, surtout quand elle est à ce point mauvaise, mais fasse plutôt l'objet d'actions cohérentes au service de la réussite et du bien-être des élèves avec les moyens nécessaires.



"J'aime l'État, j'aime les fonctionnaires" ...et je leur prouve ?

vendredi 13 novembre 2015

La FSU se satisfait d'entendre enfin le Premier ministre rééquilibrer le discours du gouvernement et s'exprimer à l'égard de la Fonction Publique en des termes identiques à ceux qu'il avait eu pour l'entreprise.

Elle s'en satisfait d'abord parce que le modèle social de notre pays repose effectivement sur ce pilier essentiel que sont les services publics.

La FSU veut également y lire une réponse aux récentes déclarations provocatrices du Ministre de l'économie.

La FSU attend maintenant que cette déclaration soit suivie de mesures concrètes pour les personnels : conforter leurs statuts et leurs missions, améliorer leurs conditions de travail, leur permettre d'assurer un service de qualité sur l'ensemble du territoire, combattre la précarité vécue par des centaines de milliers de personnels et revaloriser les salaires de tous les agents. Les sujets ne manquent pas !

Le rendez-vous salarial étant confirmé, la FSU, avec les personnels, sera particulièrement exigeante pour que la reconnaissance exprimée par le Premier ministre se concrétise dans des mesures ambitieuses et notamment par la revalorisation du point d'indice qui concerne tous les agents et une revalorisation effective de leur pouvoir d'achat.

Après le drame et l'horreur du massacre qu'a connu Paris cette nuit et qui a fait plus de cent vingt morts et plus de deux cents blessés, la FSU présente ses condoléances aux familles et amis des victimes. Elle assure toutes les personnes touchées par ce drame de son soutien et de sa solidarité.

Après les attentats de Charlie Hebdo et de l'hyper-casher en début d'année, le pays est une nouvelle fois touché par des attentats terroristes effroyables que la FSU condamne avec la plus grande fermeté. Elle tient à exprimer l'horreur que lui inspirent ces actions meurtrières.

Les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité sont touchées de plein fouet par ces actes barbares qui ont frappé au hasard un vendredi soir en plein Paris. C'est tout le pays qui est atteint dans les valeurs qu'il représente mais aussi dans sa cohésion, son vivre ensemble. Les auteurs de ces actes visent en effet à installer la peur, l'opposition des citoyens entre eux, la stigmatisation d'une partie d'entre eux. La FSU appelle à l'inverse de cela à faire preuve d'unité et de détermination pour défendre la démocratie et les libertés.

Le gouvernement vient d'annoncer des mesures de sécurité d'urgence. Mais il s'agit aussi de prendre, au plan national comme sur la scène internationale, les mesures qui permettront de retrouver le chemin de la paix et de préserver et conforter les démocraties. Le mouvement syndical doit se rassembler pour faire face à cette situation, comme il l'a fait en janvier dernier en s'appuyant sur son appel unitaire "Vivre ensemble, Travailler ensemble" rédigé en février dernier. La FSU prend les contacts en ce sens.

25 NOVEMBRE 2015

JOURNÉE

**INTERNATIONALE
CONTRE LES VIOLENCES
FAITES AUX FEMMES**

Voir le communiqué de la FSU sur son site

Education à l'environnement Le climat en débat dans les classes

Le réseau École et nature propose aux enseignants des ressources pour organiser dans leurs classes un débat sur le thème du climat en prévision de la COP 21

Le réseau École et nature invite les enseignants volontaires à organiser dans leur classe un débat sur le thème du climat, en prévision de la COP 21 (conférence des Nations unies sur le changement climatique) qui se tient à Paris du 30 novembre au 11 décembre prochains. Le site met à la disposition des enseignantes et enseignants des fiches pédagogiques, téléchargeables gratuitement. Chaque classe peut choisir un sujet, échanger, débattre, s'interroger et ensuite transmettre à la conférence une trace de cette expérience (vidéo, article, dessin).

PAS DE REPIT POUR LE PRESIDENT DU MEDEF!

Dès sa première conférence de presse organisée après les attentats, le patron du Medef (M. Gattaz) a réagi à l'annonce du Président de la République de créer 8500 emplois dans la police, la gendarmerie, la justice et les douanes pour lutter contre le terrorisme. Face au « je considère que le pacte de responsabilité l'emporte sur le pacte de stabilité » de M. Hollande, M. Gattaz répond « qu'il ne faut pas laisser partir à vau-l'eau les dépenses publiques » « il faut être vigilant sinon on va de nouveau asphyxier l'économie française ». Il préconise donc de « faire des économies par ailleurs (ndlr: pour compenser les 8500 créations), faire mieux avec moins »!

Un moins, M. Gattaz, qui aurait eu des conséquences encore plus dramatiques s'il y avait eu le week-end dernier, moins de service public, moins de personnels de santé, moins de pompiers...

Ce cynisme devient de plus en plus pesant pour notre société.



Pour rappel

RESF organise une soirée de solidarité avec les Mineurs Isolés Etrangers (MIE)

Vendredi 27 novembre 2015

Début de la soirée à 19 h

Halle aux toiles

Alençon

Repas de solidarité:

15€

8€ pour les étudiant.e.s et les précaires.

Vous ne pouvez pas être présent. e ce jour-là, vous pouvez néanmoins participer financièrement à cette soirée de solidarité.

Merci d'envoyer vos chèques au SNUipp 61 (en les mettant à l'ordre de la CIMADE) en portant la mention « soirée de solidarité avec les MIE » au dos de votre chèque.



Réseau Education Sans Frontières

Ce BULLETIN ne demande qu'à s'étoffer.

Nous ne le répétons jamais assez, votre participation est la bienvenue. Un billet d'humeur, un article sur l'association à laquelle vous participez, des informations à partager... vous l'envoyez:

.....par voie postale à SNUipp 61(FSU)

Espace associatif La Pyramide 2, avenue de Basingstoke 61000 Alençon,

.....par courriel à snu61@snuipp.fr

Pour information, le prochain BULLETIN Retraité.e.s (le n°30) sera reproduit et envoyé vers la mi-décembre.

Contact: ROUSSELIN Christian

Adresse courriel: briere-rousselin@wanadoo.fr

Téléphone: 02/33/26/80/95



Fiscalité : les retraités modestes partiellement entendus...

Le gouvernement vient d'annoncer que les retraités aux pensions modestes devenus cette année redevables de la taxe d'habitation et de la taxe foncière n'auront pas à les payer cette année ni l'an prochain et que ceux s'en ayant déjà acquittés seront remboursés.

Cette situation qui voit des retraités particulièrement modestes devenir redevables de ces taxes est le résultat de la suppression progressive de la 1/2 part attribuée aux retraité(e)s veuves, veufs et divorcé(e)s ayant élevé un enfant.

Cette mesure avait été votée par le gouvernement précédent et, jusqu'à ce jour, non remise en cause par le gouvernement actuel malgré les alertes et les revendications réitérées des organisations de retraités.

Ces dernières années, la FGR-FP n'a cessé de tirer le signal d'alarme sur les conséquences dramatiques de cette mesure pour les retraités modestes :

- dès le 18 mars 2011, lors d'une conférence de presse commune avec le SNUI nous déclarions « Certaines mesures pénaliseront les retraités. Il en va ainsi de la remise en cause de la 1/2 part dont bénéficient près de 4,5 millions de retraités. »

- dans le communiqué de presse du 5 mai 2014 où nous dénonçons le fait que de nombreux retraités modestes devenaient imposables et redevables de la taxe d'habitation par la simple disparition de la 1/2 part et sans que leurs revenus aient augmenté.

- lors d'une audience au Ministère des Finances le 26 mai 2014 au cours de laquelle, chiffres en mains, nous avons dénoncé les effets délétères de la suppression de la 1/2 part.

La mesure annoncée, dans l'urgence, par le gouvernement, parce qu'elle n'évoque que les années 2015 et 2016, ne règle pas la question sur le long terme. Qu'en sera-t-il ensuite ?

Rappelons que la demi-part pour les retraités modestes avait comme effet, pour beaucoup, de les exonérer non seulement de l'impôt sur le revenu, des taxes d'habitation et foncière mais aussi de la taxe audiovisuelle et leur permettait de bénéficier des multiples mesures sociales prises par les régions, départements et communes.

La FGR-FP rappelle sa revendication du rétablissement pleine et entière de la 1/2 part fiscale attribuée aux retraité(e)s veuves, veufs et divorcé(e)s ayant élevé un enfant.

Dans un souci de justice en direction des retraités aux revenus modestes, la FGR-FP demande la création d'un « bouclier social » prenant en compte le revenu net disponible après impôt (et plus la non-imposition) pour l'attribution des avantages sociaux

Attentats du 13 novembre

Après les attentats du 13 novembre à Paris, la FGR-FP tient à exprimer sa profonde compassion et toute sa solidarité envers toutes les victimes et leurs familles.

Elle salue l'action des forces de l'ordre, personnels de santé, pompiers et agents territoriaux qui, en ces circonstances particulièrement difficiles, a été exemplaire ainsi que la solidarité dont ont fait preuve de nombreux témoins.

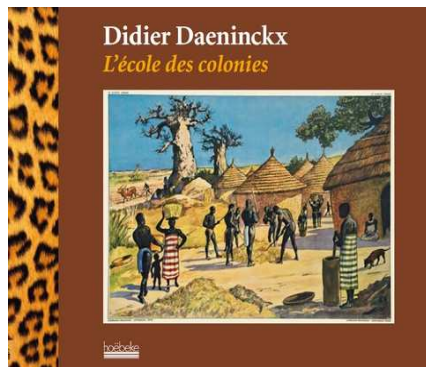
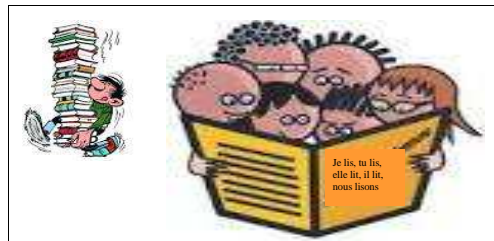
Ces actes terroristes visent à installer la peur mais ne doivent pas, pour autant, mener à l'amalgame et à la haine de l'autre remettant en cause nos valeurs communes de liberté, d'égalité et de fraternité.

Au-delà de l'état d'urgence décrété par le gouvernement, il s'agit de réfléchir aux mesures et démarches nécessaires, tant au plan national qu'au plan international, pouvant mener à la stabilité et à la paix.

La FGR-FP appelle ses adhérents à participer, dans les jours qui viennent, aux mobilisations autour des valeurs de liberté, de solidarité, d'égalité et de paix.

UNE HISTOIRE

* *Didier Daeninckx est écrivain, auteur de romans, de nouvelles, de livres illustrés ayant pour racine les heures les plus noires de l'histoire de France au XXe siècle. Dans « L'école des colonies », il confronte cinq jeunes instituteurs sortis de l'école normale aux réalités de l'enseignement dans les colonies.*



Quelle a été votre démarche littéraire ?

J'ai eu l'idée de mettre en scène cinq instituteurs tout juste sortis de l'école normale d'Aix-en-Provence et qui se retrouvent nommés en Kabylie pour le personnage principal, au Congo, à Madagascar, au Tonkin et en Nouvelle-Calédonie. Et ils vont correspondre et témoigner de la manière dont la réalité du système éducatif colonial entre en collision avec leurs convictions d'instituteurs de la République.

Cela n'empêche pas vos personnages de prendre conscience de ces enjeux. S'agit-il de faits avérés ?

Je me suis intéressé à la période 45-49 qui correspond à la montée des mouvements indépendantistes, avec le massacre de Sétif, la révolte à Madagascar, la guerre en Indochine. Il y a eu une montée des volontés d'émancipation des peuples autochtones et l'école n'y est pas pour rien. Certes, très peu d'enfants sont scolarisés, 3 % à Madagascar, 7 % en Algérie, mais l'histoire de France qu'on leur transfuse, leur parle de Jeanne d'Arc, du Chevalier Bayard, de personnages qui se dressent contre l'envahisseur. On leur parle des valeurs de la République et forcément, tout cela va devenir le ferment des mouvements d'émancipation.

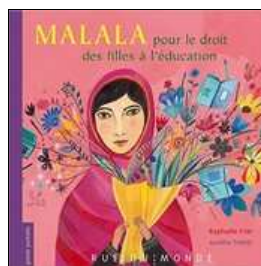
Quelle aura été la posture des enseignants dans ce contexte ?

Nombre d'entre eux se trouvent dans cette contradiction qui est de porter les valeurs fondatrices de la République auprès d'un public discriminé par le code de l'indigénat. L'espace enseignant est un de ceux qui entrent le plus en conflit avec le système colonial. On va alors assister à une répression du monde enseignant. Nous avons des dizaines de témoignages d'instituteurs sanctionnés, déplacés en métropole. Trois jours avant la fin de la guerre d'Algérie, un commando de l'OAS a fait irruption dans un séminaire enseignant à Port Royal à Alger. Ils sont entrés, ont appelé une liste de six personnes – ça ressemble à ce qui s'est passé à Charlie Hebdo – puis ils les ont conduites dans la cour et les ont fusillées. Parmi eux il y avait un pédagogue, Maxime Marchand, il avait publié un manuel qui parlait de l'histoire de l'Algérie avant la colonisation.

Lire ensemble pour vivre ensemble

Pour réfléchir à la complexité du réel, sans simplisme, pour s'enrichir de connaissances et s'ouvrir aux autres, pour dépasser l'inquiétude voire le malaise et le rejet face à ce qui est nouveau, inconnu, étrange, voire étranger... Ensemble, vibrer, rêver, découvrir, partager des idées, des jeux, des espaces, des valeurs. Quelques ouvrages qui aident à mieux vivre avec les autres et à accepter les différences.

Quelques propositions



L'école, une priorité pour les parents immigrés

Être parent immigré en France
Quelle relation avec l'École pour les parents

venus de l'étranger ?

Réalisée par l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales). Vous pouvez trouver l'enquête complète sur le site de l'UNAF (Etude qualitative n°11)

Une enquête sociologique montre l'importance que les parents immigrés attachent à l'école pour leurs enfants et pour eux-mêmes. Pour toute famille étrangère installée en France, l'école joue un rôle primordial et fait souvent même partie du projet d'immigration. C'est ce que montre une étude qualitative approfondie réalisée par l'Union nationale des associations familiales (UNAF) auprès de parents primo-arrivants, pour mieux comprendre leurs relations avec l'école et le suivi de la scolarité de leurs enfants. Quels que soient leur profil, leur histoire personnelle et les raisons – heureuses ou tragiques – qui les ont conduits jusqu'en France, les personnes interrogées jugent l'école comme une priorité. « *Y inscrire leurs enfants est souvent leur premier acte social, parfois même avant le logement.* » relèvent les auteurs de l'enquête, ajoutant que « *pour ceux qui peinent à apprendre le français, l'une des principales motivations pour s'accrocher reste de pouvoir superviser la scolarité de leurs enfants.* » Car

bien avant leur arrivée, les personnes interrogées voient dans l'école française l'espoir d'une vie plus heureuse pour leurs enfants, « *un espoir qui justifie leur sacrifice, leur donne l'envie et le courage pour surmonter les obstacles* » soulignent les rédacteurs.

Un rapport à l'école différencié

Le rapport à l'école qu'entretiennent ces parents immigrés est d'abord fonction de l'âge des enfants, plus personnalisé et plus étroit quand ceux-ci sont à la maternelle et en primaire. Il est en revanche plus éloigné quand ils sont en collège et en lycée du fait notamment de l'arrivée à un âge plus mûr et à une plus grande autonomie. Certains parents vivent par ailleurs la scolarité de leur enfant « *comme un tremplin d'insertion pour eux-mêmes* ». Ils participent activement à la vie de l'école ce qui leur permet de nouer des relations avec les autres familles, même s'ils maîtrisent mal le français. Pour d'autres au contraire, « *l'école est vue comme un lieu inaccessible, peu accueillant, et ils en souffrent* » constate l'étude. Une école qui semble quoi qu'il en soit le lieu idéal pour s'intégrer. Le dispositif « Ouvrir l'école aux parents » est à ce titre perçu comme particulièrement intéressant mais mériterait d'être sensiblement développé. Il ne se déploie aujourd'hui que dans 18 % des établissements en éducation prioritaire, moins d'un pour mille du total des établissements de l'enseignement public.



Créer un abécédaire du *Vivre ensemble*, c'est le thème du concours auquel sont invitées à participer les classes maternelles, élémentaires et spécialisées. Il est organisé par le SNUipp-FSU, en partenariat avec la BnF, la Ligue de l'enseignement, la ville de Paris, les éditions Actes Sud junior et le Café pédagogique. Inscriptions jusqu'au 30 novembre.

C'est pour offrir aux élèves une belle opportunité de travailler cette question essentielle du vivre ensemble que le SNUipp-FSU, la BnF et leurs partenaires organisent ce concours. Les classes de maternelle, d'élémentaire ou spécialisées sont invitées à concevoir leur abécédaire : textes, photos, dessins, sons, collages, toutes les formes sont possibles et tous les supports exploitables pour laisser place à l'inventivité et à l'imagination des classes. Alors place aux échanges et au débat. A vos crayons !

Contre la barbarie : l'éducation

C'était une soirée banale de fin de semaine, et tout a basculé dans l'insoutenable...

Dans les circonstances d'horreur que nous venons de vivre, la Fédération Nationale des Délégués Départementaux de l'Education Nationale souhaite exprimer sa douleur aux familles des victimes, sa solidarité avec la population parisienne. À travers elles, ce sont les valeurs de la République qui sont attaquées. Il est plus que jamais nécessaire de les défendre et de les promouvoir. Elles exigent également une mise en garde contre la tentation d'amalgames aussi dangereux qu'injustifiés.

L'école de la République doit donner aux citoyens en herbe que sont les élèves, les moyens de lutter contre l'obscurantisme et ses applications violentes.



Nous sommes unis

La Ligue de l'enseignement et toutes les fédérations qui la composent adressent un message de solidarité aux familles des victimes des attentats perpétrés en Ile de France hier soir.

Nous devons être unis et résister au piège de la peur et son escalade de violences. Prises pour cibles, ce sont bien la démocratie et les valeurs républicaines qui nous permettront de faire face au terrorisme, en France et dans le monde.

Plus que jamais, l'époque est à une mobilisation internationale pour plus de justice et de démocratie.

Mobilisons nos forces au service de la démocratie, la barbarie ne gagnera pas !

Face au terrorisme, après le deuil et le recueillement, la stupeur et la douleur doivent laisser place à un large mouvement de mobilisation unitaire pour que pied à pied nous défendions notre bien commun : La République.

Après les attentats contre la liberté de la presse en janvier dernier, ces attentats aveugles et abjectes, visaient la liberté de se réunir, la fraternité de se retrouver sans contraintes pour partager. Ils visaient directement le vivre ensemble.

C'est notre société toute entière qui a été attaquée, chacun d'entre nous a été visé, hier au soir, sans distinction de culture, d'âge, de nationalité.

Ne tombons pas dans le piège dressé, ne sombrons pas dans un climat de peur espéré par les ennemis de la démocratie.

Cette nouvelle étape, impose à chaque citoyen d'oser affirmer son attachement aux valeurs républicaines au premier rang desquelles la Laïcité et la Solidarité.

La Fédération Générale des PEP, poursuivra avec détermination et une vigueur renouvelée le combat pour l'émancipation contre l'obscurantisme. Elle appelle ses militants, ses sympathisants à s'engager dans les actions, qui les semaines et mois à venir, affirmeront l'attachement de nos concitoyens aux valeurs de la Républi-



Election à la présidence du CESE

(Comité Economique Social et Environnemental)

Un sortant, Jean-Paul Delevoye; un patron donné favori, Patrick Bernasconi; un outsider, Gérard Aschieri, syndicaliste.

Le mandat de cinq ans des 233 conseillers de cette troisième assemblée de la République, qui a pour mission de conseiller le gouvernement à travers ses avis, s'achève le 15 novembre.

Les nouveaux conseillers se réuniront en assemblée plénière le 1er décembre pour élire leur président, a annoncé à l'AFP le Cese. Si aucun des trois candidats n'obtient la majorité absolue, un second tour sera organisé pour trancher entre les deux arrivés en tête.

Sur les 233 membres, 193 ont été nommés par leurs organisations respectives - patronat, syndicats, associations -. Le gouvernement a désigné la semaine dernière 40 "personnalités qualifiées", qui siégeront dans cette assemblée au titre de leur expérience.

Elu président en 2010, Jean-Paul Delevoye, 68 ans, premier "politique" à prendre la tête de l'institution, se targue de son bilan.

Le Cese est désormais "plus visible, plus crédible, plus consulté et plus solide sur le plan budgétaire", affirme l'ancien ministre de Jacques Chirac, dont la candidature est soutenue notamment par Force ouvrière.

Le gouvernement n'a pas marqué de préférence mais a reconduit l'ancien ministre parmi les personnalités qualifiées de la nouvelle mandature.

- "Déficit d'image" -

Son bilan est rejeté par Patrick Bernasconi, 60 ans, vice-président du Medef, qui a annoncé sa candidature en juin. Pour lui, le Cese souffre d'un "déficit d'image", il faudrait améliorer "sa gouvernance" et le "redynamiser", via le retour au poste de commandement d'un représentant de la société civile.

L'ancien président de la Fédération des travaux publics du Medef, patron d'une PME familiale, fait figure de favori: il est soutenu depuis juin par un collectif de 18 organisations, parmi lesquelles le patronat,

des syndicats réformistes (CFDT, CFE-CGC, Unsa, CFTC) et des associations.

"Nous soutenons le projet de Patrick Bernasconi que nous avons construit ensemble", a indiqué à l'AFP Thierry Cadart, membre de la direction de la CFDT.

La semaine dernière, un "outsider", comme il se qualifie lui-même, a fait irruption: Gérard Aschieri, 63 ans, ancien numéro un de la FSU. Il est soutenu par ce syndicat, ainsi que par la CGT et Solidaires.

Le syndicaliste s'oppose à M. Bernasconi "non parce qu'il serait un patron mais parce que le positionnement actuel du Medef dans le champ du débat social est tout sauf porteur d'équilibre et d'intérêt général".

Marche pour le climat à Caen le 28 novembre 2015

14h maison du vélo

54, quai amiral Hamelin

Alors que la France s'apprête à accueillir la COP21, le sommet des Nations Unies sur le changement climatique du 30 novembre au 11 décembre 2015, plus de 130 organisations de la société civile se sont alliées au sein de la Coalition Climat 21

Ensemble au sein de cette Coalition, nous affirmons que ces négociations qui durent depuis 20 ans ne permettront pas de combattre le dérèglement climatique et les inégalités qu'il renforce. C'est pourquoi nous appelons les citoyennes et les citoyens à profiter du rayonnement politique et médiatique de la COP21 pour s'organiser et se mobiliser largement afin de lancer ensemble un mouvement fort et durable pour la justice climatique.

Les organisations syndicales FSU, CGT, CFDT, Solidaires et UNSA appellent à participer à cette mobilisation.

SNUipp-FSU 61**BULLETIN
de SYNDICALISATION
2015 / 2016**

Je me syndique au SNUipp-FSU afin de contribuer :

- à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités.
- au développement du Service Public d'Education.
- au maintien de l'unité de la profession dans un syndicat indépendant, pluraliste et démocratique au sein de la Fédération Syndicale Unitaire (FSU).



Bulletin à renvoyer au :

**2 avenue de Basingstoke
61000 Alençon**

Tel : 02 33 26 80 95

Courriel : snu61@snuipp.fr

Le Snuipp-FSU 61 pourra utiliser les renseignements ci-dessous pour m'adresser les publications éditées par le SNUipp national, départemental et la FSU . Je demande à la section départementale du SNUipp-FSU 61 de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles elle a accès lors des CAP et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/1973. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNUipp-FSU 61 .

Date :

Signature :

Nom : Nom de naissance :
Prénom : Date de naissance : / /

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Tel : / / / / Courriel :

Ecole ou établissement (type, nom, commune) :

Vous êtes : PES PE instit PEGC
 M1-M2 AE/ AVS/EVS retraité-e

Quotité : 100% 80% 75% 50%
 congé parental congé de formation
 disponibilité détachement CLD/CLM

Fonction : adjoint-e mat spécialisé-e ASH
 adjoint-e élém SEGPA ULIS
 composite CLIS RASED
 brigade IME cl relais
 directeur-trice mat (... classes) psy rééduc
 directeur-trice élém (... classes) autre :
 directeur-trice prim (... classes)
 maître formateur
 CPC

Adhérent-e 2014/2015 : oui non Echelon :

Montant de ma cotisation :

Echelon	Montant de la cotisation		
	Instit	PE	PE HC
PE stagiaire		92	
3	125	135	
4	128	142	220
5	131	150	238
6	133	160	253
7	136	169	268
8	144	182	
9	151	194	
10	160	209	
11	176	225	
Supplément de cotisation			
Spécialisé-e / PEMF			+ 6 €
Direction 1-4 cl			+ 6 €
Direction 5-9 cl			+ 12 €
Direction 10 cl et +			+ 18 €
Autres cotisations			
AE. EVS. AVS. M1-M2			32 €
Congé parental / dispo / CLD-CLM			78 €
Congé de formation : 85 % du montant en activité (min : 76 €)			
Temps partiel : au prorata du temps partiel (min : 76 €)			
Retraités			
Moins de 916 €			91 €
De 916 à 1526 €			105 €
Plus de 1526 €			118 €

L'adhésion au SNUipp comprend l'adhésion à la FGR (Fédération Générale des Retraités et le service de sa publication mensuelle « Le Courrier du Retraité ».

La cotisation syndicale ouvre droit à un crédit d'impôt de 66 % de son montant, soit déduit du montant de l'impôt, soit remboursé pour les non imposables.

L'attestation de paiement vous sera envoyée en temps utile pour votre déclaration d'impôt 2015.

Comment payer ma cotisation ?

 par chèque (à l'ordre du SNUipp 61)

 par chèques multiples (à l'ordre du SNUipp 61) nombre de chèques :

Datez tous les chèques du jour de votre adhésion et indiquez au dos les dates de dépôt.

Entourez les dates souhaitées : 15 sept 15 oct 15 nov 15 déc 15 janv

15 fév 15 mars 15 avril 15 mai 15 juin

 par prélèvement automatique : pour cela remplir la feuille annexée (disponible également sur notre site)

Les prélèvements auront lieu le 30 du mois et seront effectués dans les mois consécutifs à l'adhésion.

Entourez le nombre de mensualités souhaitées : 1 3 6 10

Ne pas remplir

Trésorerie :

WS :